

Depuis fin 1995, des contacts entre l'Administration communale et les 1ers entrepreneurs du zoning ont débouché sur l'idée d'un partenariat mixte.

L'Intercommunale I.D.E.A., propriétaire des parcelles, a été pressentie pour devenir le 3ème pilier de cette association.

Les autorités communales ont souhaité, dès lors et ce en accord avec les responsables des P.M.E. du zoning, créer une synergie autour des activités du zoning en constituant une A.S.B.L. (unique dans la région) ayant pour objet :

- * l'animation économique et les relations publiques,
- * la dynamisation du zoning,
- * l'impulsion et l'attrait de nouveaux investisseurs,
- * la création d'animation via les propositions des membres,

cela en vue de la constitution d'un réseau de partenaires privés (composé d'acteurs économiques locaux : les dirigeants des P.M.E. du Zoning) et publics (l'Administration communale et des représentants de l'I.D.E.A.).

Cette association tripartite vise le redéploiement économique et la création d'emplois durables sur la commune.

L'A.D.L. assure le secrétariat, l'animation, la promotion et le marketing du zoning.

L'A.S.B.L. Zoning offre donc un service unique en son genre dans la région puisqu'elle rassemble en partenariat privé/public et autour d'une même table les différents intervenants nécessaires à la création ou à l'implantation d'une entreprise.